# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 27 AVRIL 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI MATIN. 27 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 33 de la rue des Magasins—habillements de printemps et d'été.

Par Vincent & Co., aux Nos. 62 et 64 de la rue de la Douane—marchandises sèches, éventails et broderies.

☞ L'attention particulière des capitalistes est appelée à la vente de propriétés en cette ville, et d'habitations cotonnières et sucrières qui aura lieu à l'enchère publique par Placide J. Spear et C. E. Girardey, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, le jeudi 27 avril 1876, à midi, dans l'affaire de la faillite de la Banque d'Amérique.

1° La bâtisse en granit formant l'angle de l'Exchange Place et de la rue du Canal et dernièrement occupée par la Banque d'Amérique, ainsi que les magasins façade en fer, à cinq étages, Nos 7 et 9 sur l'Exchange Place.

2° Les deux bâtisses en briques et à trois étages Nos 242 et 244 sur la rue Baronne.

3° L'habitation cotonnière Texada, dans la paroisse des Rapides.

4° L'habitation sucrière, sur le bayou Black, dans la paroisse Terrebonne, avec tous les instruments paraphernaux nécessaires pour la culture de la canne à sucre.

Pour les termes et les conditions, nous référons aux annonces de Placide J. Spear et C. E. Girardey, que l'on trouvera dans le N. O. Republican et le N. O. Picayune.

SPECTACLES.

Jeudi, 27 Avril.

ACADÉMIE—Married Life.
VARIÉTÉS—Monte Cristo.
JARDIN CARROLLTON—Grand Concert.

## La ferme des quais.

Nous avons toujours été partisans de la ferme des quais et la seule objection que nous ayons présentée contre le bail consenti, l'année dernière, par l'administration municipale, à Mr. Henry Ellerman, était dirigée contre l'affectation des revenus de la ferme au paiement des Bons dits "wharf Bonds." On faisait par là de ces Bons une catégorie privilégiée, puisqu'on en assurait le paiement d'une façon toute spéciale en principal et intérêts, alors que la ville ne pouvait faire face à des obligations plus anciennes et d'un caractère plus légal et plus légitime, car on savait qu'il avait été émis des "Wharf Bonds" pour une somme double au moins du montant réel des travaux.

Mais on répondait à notre objection que l'adjudication de la ferme des quais avec cette condition du rachat des Bons, rapporterait un montant beaucoup plus fort que si elle était faite moyennant argent comptant, parce que cela engagerait les porteurs de ces Bons ou un certain nombre d'entr'eux à s'associer pour faire l'affaire, et qu'ainsi la ville se trouverait débarrassée sans bourse délier d'une dette de près de sept cent mille piastres, moyennant l'abandon des quais dont l'exploitation ne lui donnait qu'un déficit chaque année.

L'adjudication fut faite dans ces conditions et les fermiers entrèrent en possession l'été dernier, en juillet.

Ce que nous disions du privilège accordé aux "Wharf Bonds" s'est trouvé pleinement justifié par ce fait que signale aujourd'hui Mr. Ellerman dans sa pétition pour la modification de son contrat, à savoir que ces Bons sont montés de 54 à 70, alors que les autres Bons de la ville étaient tombés à 35. Mais nous ne nous attendions pas à voir cette circonstance invoquée par les fermiers, car cette hausse était facile à prévoir comme conséquence de l'affectation d'un revenu spécial et assuré au rachat de ces Bons.

Voici les raisons que donne M. Ellerman dans sa pétition au Conseil pour demander la modification de son contrat.

Les dépenses ont dépassé ses évaluations et le total des sommes payées ou dues par lui au 1er avril, s'élèvent à $384,102 09. En voici les principaux items.

| | |
|---|---|
| Réparations des quais | $ 134,211 27 |
| Bons rachetés | 92,000 00 |
| Intérêt sur les Bons | 19,659 90 |
| Payé à la ville pour police, éclairage et salaires | 22,500 00 |
| Payé pour réclamations de bateaux à vapeur | 14,666 00 |

Le coût de la perception des revenus et des autres dépenses dépasse $14,000.

Les revenus des quais jusqu'au 1er avril s'élèvent à $170,687 43, ce qui laisse un déficit de $113,415 56. En continuant ainsi le déficit serait au 1er juillet de $134,690 31 et en novembre de $120,000.

Le fermier n'a pas pu percevoir les droits sur les steamers à raison de 20 cents par tonneau, la ville ayant insisté sur le taux de 15 cents. D'un autre côté, les revenus ont beaucoup diminué par suite de la dépression du commerce et du fait que beaucoup de navires vont s'amarrer à Alger ou à Gretna. Le total des revenus pour l'année ne dépassera pas $215,000.

En outre, dit la pétition, les Bons de wharfs qui étaient cotés à 54 au moment du contrat ont beaucoup monté et sont à 70.

Le pétitionnaire dit qu'il lui est impossible d'exécuter son contrat à moins que les modifications suivantes ne lui soient accordées.

1°—Une extension de bail de deux ans.

2°—La suspension de paiement de $2500 par mois à la ville jusqu'au 1er janvier prochain, époque à laquelle tout le montant dû serait payé, et la remise de cette condition pour tout le reste de la prolongation de bail.

3°—La suspension du paiement de l'intérêt sur les Bons de wharfs, intérêt dû en juin prochain, pendant 12 mois, et après cette époque l'intérêt sur les Bons serait payé semi-annuellement jusqu'à la fin du bail.

4°—La suspension du rachat des "Wharfs Bonds" pendant 18 mois, époque à partir de laquelle les Bons seront rachetés par montants mensuels jusqu'à la fin du bail.

En considération de la prolongation du bail, le fermier s'engagerait à gagner sur le fleuve au-dessus de la rue du Canal des terrains de batture équivalant à trois îlets et d'une valeur de $250,000 à $300,000. Il s'engagerait aussi à réduire de 10 0/0 les droits pendant toute la durée de la prolongation.

Si le fermier perd, comme il le dit, de l'argent par son contrat. Il est extraordinaire qu'il demande une prolongation de deux ans en offrant de réduire les droits. Il est vrai qu'il compte se rattraper aux dépens des porteurs de Bons. Un journal annonce que déjà les Bons ont baissé de deux à trois points. Si le contrat était modifié dans le sens proposé, il est certain que ces bons retomberaient très bas et que le fermier pourrait les faire racheter pendant la période de suspension. Il ne convient pas que la ville prête les mains à une spéculation de ce genre.

Le déficit allégué est plus apparent que réel. En admettant qu'il ait été dépensé $134,211 pour réparer les wharfs la première année, il ne s'en suit pas que la même somme devra être dépensée chaque année pendant les cinq années du bail.

Ensuite, le rachat des $92,000 de Bons est loin d'avoir coûté cette somme, car il est probable que le fermier ou ses associés s'étaient procuré ces Bons avant le contrat à un taux approchant de 50 cents à la piastre.

Le déficit que peut donner la première année a donc grandement été exagéré. Fût-il de cent mille piastres que les fermiers pourraient se récupérer facilement les années suivantes.

Il n'est rien survenu dans le contrat que les parties n'aient pu prévoir; le coût des réparations, la hausse des Bons et la diminution des recettes, qui pourront augmenter dans les quatre années à courir.

Si le contrat avait donné cent mille piastres de profit aux fermiers, ils ne proposeraient pas d'accorder à la ville des avantages additionnels et nous les trouvons mal fondés à se plaindre parce qu'ils se sont trompés dans leurs prévisions ou leurs calculs.

Les terrains de batture que M. Ellerman offre à la ville, lui reviendront de droit par la force des choses et c'est le Mississippi qui fera le cadeau et non le pétitionnaire.

Nous sommes d'avis que la pétition doit être rejetée et que la ville doit s'en tenir à son contrat.

COLLÉGE JEFFERSON.—Les élèves du Collége Jefferson, paroisse St. Jacques, doivent donner le dimanche 7 mai, à une heure et demie P. M. une représentation dramatique. Nos remerciements au président pour les invitations qu'il nous a adressées.

☞ Dans deux jours le tirage d'or de la Loterie de la Louisiane.

EXPLICATION DU SURINTENDANT BROWN.—Le *Republican* publie une explication au sujet de la créance de Mme Ve J. E. Durand, réduite de $120 à $75. La réclamation de Durand pour son salaire était antérieure à sa mort, et il avait lui-même vainement demandé le paiement de son salaire, qui lui avait été refusé sous prétexte qu'il n'avait pas le certificat exigé des professeurs. Le *Republican* termine ainsi :

Peu de temps après, Durand mourut laissant une veuve et de jeunes enfants. La veuve fit un appel touchant au surintendant d'Etat qui référa l'affaire au bureau d'Etat, lequel désapprouva la réclamation. Le surintendant Brown écrivit alors au bureau actuel de la paroisse en invoquant l'équité et en suggérant un compromis.

Le bureau de paroisse prit une décision et alloua pour la veuve une somme de $75. Un chèque pour ce montant fut envoyé au surintendant Brown par l'honorable Effingham Lawrence, trésorier du bureau de paroisse, et Mr. Brown le remit à la veuve prenant son reçu pour le montant de $75, pour acquit de toute réclamation, et non pour $120, comme le prétend l'*Abeille*. Mr. Brown est prêt à montrer le reçu à quiconque voudra le voir.

Nous devons déclarer que l'explication nous paraît très plausible et concluante. Nous n'avions publié l'assertion de Mme Durand que sous forme de question et après lui avoir fait répéter à diverses reprises qu'elle avait été obligée de signer un reçu pour $120 en échange du chèque de $75. Elle aura compris sans doute que donnant un reçu pour solde elle donnait un reçu pour $120 qui était le montant de sa réclamation.

LE CONSULAT DE FRANCE.—Monsieur le vicomte Paul d'Abzac, gérant du consulat de France, ayant obtenu un congé, doit partir dans quelques jours. M. Reynaud, qui a été désigné par le Ministre des Affaires Etrangères de France, pour gérer le consulat de la Nouvelle-Orléans, pendant l'absence de Mr le vicomte d'Abzac, est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans. M. D'Abzac a marqué son court séjour à la Nouvelle-Orléans par plusieurs actes d'initiative et notamment par la fondation d'une Chambre de Commerce Française, qui nous paraît appelée à contribuer aux progrès des relations commerciales entre la Nouvelle Orléans et la France. Aussi espérons-nous que M. d'Abzac nous reviendra pour continuer son œuvre, après avoir mis à profit son séjour en France, pour faire connaître et apprécier les travaux d'enquête déjà accomplis et pour établir des relations officielles et régulières entre la Chambre fondée par lui et les Chambres de commerce des principales villes de France.

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE.—On nous prie d'inviter les membres de la Chambre de Commerce Française à assister à une séance qui aura lieu demain, vendredi, 28 courant, à sept heures du soir au consulat. Cette séance doit remplacer la séance régulière qui devait avoir lieu le premier lundi de mai.

Monsieur le vicomte d'Abzac, gérant du consulat de France, ayant obtenu un congé, a désiré avant son départ qui aura lieu dans quelques jours, réunir ses collègues du bureau afin de leur donner connaissance de l'état des travaux et d'avoir ainsi l'occasion de prendre congé d'eux. Tous les membres du bureau se feront, sans aucun doute, un devoir d'être présents à cette réunion.

☞ Dans deux jours le tirage d'or de la Loterie de la Louisiane.

VUES PHOTOGRAPHIQUES DE LA NOUVELLE ORLÉANS.—Nous avons eu occasion de voir ces jours-ci dans les bureaux de l'Union française un véritable panorama photographique de la Nouvelle-Orléans, comprenant une réunion des vues des places, des monuments, des principales avenues et du fleuve, et donnant une idée fort complète de la ville du Croissant dans son ensemble et ses détails. Plusieurs de ces vues ont été prises du haut de la tour de l'église St-Patrick. Ce travail remarquable par son exécution artistique, est l'œuvre de M. Cior, ex-musicien de notre dernier orchestre lyrique qui est en même temps un fort habile photographe. Toutes ces vues réunies peuvent être groupées de façon à présenter un panorama ou à former un album photographique de la Nouvelle-Orléans. M. Cior a l'intention d'exposer son œuvre à Philadelphie.

Maintenant ou jamais
Maintenant ou jamais
Maintenant ou jamais
Tirage samedi prochain
GRAND TIRAGE D'OR
GRAND TIRAGE D'OR
Gros lot $100,000 en or,
Billets seulement $50
Billets seulement $50
Billets seulement $50

Un autre nouveau départ.

Nous n'oserions pas annoncer notre ami Joseph A. Walker comme un champion des droits de la femme, mais il est certainement déterminé à contribuer de tout son pouvoir aux plaisirs et à l'amusement rationnel du beau sexe, et en cela il a trouvé le vrai moyen d'étendre sa popularité parmi ses concitoyens. Non content d'avoir fait le jour de l'ouverture de son magnifique salon, le "Crescent Hall", une réception brillante où les plus élégantes dames de notre ville ont été vues admirant les ornements si pleins de goût de la salle, et prenant leur part du lunch somptueux préparé pour ses hôtes et mettant à part le mardi gras, notre grande fête, pour la réception des dames, il annonce aujourd'hui une fête spéciale pour le plaisir du beau sexe de la Nlle-Orléans. Il a réussi à éveiller la rivalité des trois plus forts joueurs de billard de notre ville, qui se sont déjà fait une réputation nationale et il a décidé que les parties seront jouées dans un temps et un lieu qui mettront toutes les dames s'intéressant à ce noble passe-temps à même de jouir à leur aise d'une partie entre experts. Pour répondre à ce désir, il a retenu le théâtre des Variétés pour jeudi soir, 4 mai, où les deux parties seront jouées, et commenceront à 7 heures. Les billards, les plus beaux d'Amérique et choisis dans sa propre salle, seront placés dans le parquet, donnant à tous ceux qui seront là une bonne chance de voir le jeu. La première partie sera entre MM. Abrams et Maggioli, pour le titre de champion de la Louisiane, au jeu de trois billes. La partie à trois billes est devenue en grande faveur pendant ces dernières années, et les deux joueurs que nous venons d'annoncer ont acquis une vaste réputation soit avec les amateurs soit avec les joueurs de profession.

La seconde partie sera jouée pour le titre de champion de la Louisiane entre MM. Magioli et Miller, au jeu de quatre billes. Les coups exécutés par ces deux chevaliers de la queue ont rempli les colonnes de nos journaux et il faudrait que les dames fussent bien indifférentes pour ne pas éprouver quelque curiosité à voir la dextérité avec laquelle ces experts font leur besogne. Afin d'éviter une affluence trop forte à ce grand tournoi Mr Walker fera tenir le bureau de location du théâtre pendant les heures usuelles du 3 et du 4 mai, de manière que les sièges pourront être retenus d'avance. Nous ne doutons pas que cette fête ne soit une des plus populaires qui aura jamais été données à la Nlle-Orléans et que le patronage ne soit tel que le public demandera avec instance à voir les répétitions, ce à quoi Mr Walker se montrera toujours disposé à céder de bonne grâce.

—On écrit de Roquefort (Landes):

"Un désastre financier vient de frapper le canton de Roquefort tout entier et ruine principalement la classe ouvrière.

"M. Labarchède, notaire à Roquefort, s'est enfui en laissant un déficit de plus de 600,000 fr., dont 200,000 fr. seront à peine converts par la vente de ses propriétés et le prix de l'étude, lequel a été distribué le samedi 26 mars, par contribution, entre les créanciers les plus avisés, qui avaient fait pratiquer des saisies-arrêts pour 187,000 fr., ou ceux qui avaient le même jour présenté leurs titres entre les mains du nouveau titulaire, M. Millet. Ils ont obtenu 11 0/0."

## Nouvelles télégraphiques de Paris.

Nous trouvons dans le *Herald*, de New-York, du 23 du courant, les dépêches suivantes de Paris ; elles sont datées du 22.

Le salaire du maréchal McMahon, comme président de la république française, a été déclaré insuffisant en ce qu'il ne permet pas à l'Exécutif de recevoir, comme il convient qu'il le fasse, les étrangers distingués, les potentats et les ministres. *Le Soir* suggère maintenant que M. Gambetta, en sa qualité de président du comité du budget de la Chambre des députés, recommande une augmentation de la somme que doit toucher le premier magistrat du pays ; ce serait de la bonne politique de la part des républicains, car McMahon ne peut pas toujours être président et qui sait si Gambetta, en préconisant la mesure, ne travaillerait pas dans son propre intérêt?

Le bruit d'après lequel le comte de Gontaut Biron s'était démis de ses fonctions d'ambassadeur français près la cour d'Allemagne, se confirme. Le mariage de sa fille avec le sujet prussien naturalisé—le comte Talleyrand Périgord—a donné lieu à beaucoup de commentaires blessants, et le ministre ne saurait occuper un poste aussi important lorsqu'il sait qu'on est mécontent derrière lui.

Le gouvernement prussien étudie, officiellement, le système de discipline de la police et des prisons de France dans le but d'introduire des réformes chez lui. Le besoin de celle-ci se fait vivement sentir dans le premier de ces départements, le système prussien étant un des pires et un des plus cruels qu'il y ait en Europe.

La reine Victoria, en traversant Paris à son retour d'Allemagne, a reçu le président Mac-Mahon ; elle était dans son wagon de chemin de fer. On était froissé en France de ce qu'elle n'eût pas fait une visite à l'Exécutif républicain en se rendant à Saxe Cobourg-Gotha.

Un nouveau club anglais a été ouvert à Paris.

Le gouvernement français et les autorités du Vatican se disputent au sujet de la nomination à l'archevêché de Lyon.

Il y a eu grande répétition de "l'Aïda," de Verdi, jeudi aux Italiens ; le grand compositeur la dirigeait lui-même. Cinq cents billets avaient été envoyés aux journalistes, et toutes les célébrités de la ville se trouvaient dans la salle. Sa Majesté Isabelle II, ex-reine d'Espagne, et ses trois filles, occupaient la loge dite de l'Empereur.

L'ex-reine a loué cette loge pour la saison à l'Opéra à raison de $100 par soirée. L'opéra a obtenu un magnifique succès. Verdi a été obligé, plusieurs fois, de se présenter sur la scène et à chaque fois, l'auditoire l'a accueilli avec un enthousiasme frénétique. L'œuvre a été admirablement rendue. Stolz, la plus remarquable des sopranos actuels, Waldman, une superbe contralto, et Masini, un beau *tenore robusto*, ont épuisé toutes les ressources de leur art à cette occasion. Les décors et les costumes sont grandioses, Mme Stolz remplissait le rôle d'Aïda ; Mme Waldman, celui d'Amneris ; signor Masini, celui de Radames ; signor Masini, celui de Rampis ; signor Pandolfini, celui d'Amonarro. Nous avons eu ici un glorieuse renaissance de l'opéra italien.

Une nouvelle pièce—"les Dominos roses"—a été jouée, avec succès, lundi, au Vaudeville. L'intrigue est simple, mais fort amusante. Les auteurs sont MM. Proces et Veradieux.

Autre succès—"les Mirlitons"—nouvelle pièce représentée aux Folies Dramatiques.

Mr Ullman ira en Amérique en juin.

"Les Français en Amérique", ouvrage de Chottens, avec une préface de Mr Laboulaye, vient de paraître; et est bien écrit et intéressant.

GRAND FESTIVAL DE MAI.—Il sera donné dimanche et lundi, 30 avril et 1er mai, à Oakland Riding Park, un grand festival de mai au profit des écoles allemandes-américaines de la Nlle-Orléans. Nous prions les organisateurs de la fête d'agréer nos remerciements pour les billets d'entrée qu'ils ont eu la gracieuseté de nous transmettre.

Il ne reste que deux jours
Il ne reste que deux jours TIRAGE
Il ne reste que deux jours D'OR
Pour vous assurer une fortune
Pour vous assurer une fortune
Pour vous assurer une fortune
Pour vous assurer une fortune.
Achetez vos billets tout de suite
SAMEDI Achetez vos billets tout de suite
SAMEDI Achetez vos billets tout de suite

LA POUSSE DES FEUILLES.—Nous lisons dans le *Figaro* :

Il fallait s'y attendre : la levée de l'état de siége va faire pulluler les nouveaux journaux politiques. Voici la liste de ceux dont les déclarations ont été adressées à la Préfecture de police depuis le 15 décembre 1875 et que l'on va voir défiler à la queue leu-leu.

| Titre des journaux. | Noms des propr-gér. |
|---|---|
| *La Révolution* | MM. Chatelain |
| *La République radicale* | Id. |
| *Le Radical* | Id. |
| *Le Gouvernement* | Baume |
| *Les Chambres* | Id. |
| *Le Mouvement* | Etiévant |
| *Le Conservateur* | Eréhois |
| *Le Territorial* | Etiévant |
| *Journal de l'Armée territoriale* | Id. |
| *Moniteur de l'Armée territoriale* | Id. |
| *Les Droits de l'Homme* | Leguereau |
| *Le Père Duchêne* | Buffenoir |
| *Le Réveil* | Advenant |
| *Le Réveil du Peuple* | Id. |
| *Le Bon sens français* | Gros |
| *La Tribune* | Eréhois |
| *Le Peuple* | Vigier |
| *La Petite République française* | Péphau |
| *La France républicaine* | Tressens |
| *Le Réveil de 1876* | Gustave Naquet |
| *La Réforme économique* | Ménier |
| *Le Journal à un sou* | Tarbé des Sablons |
| *La Tintamarre* (devenant politique) | Bienvenu |
| *Le Progrès* | Filâtre, gérant de L'*Evénement* |
| *La Démocratie* | |
| *Le Patriote* | |
| *Le Ralliement* | |
| *La Lanterne de Boquillon* (devenant politique mensuel) | |

Quelques-uns de ces journaux, entr'autres *le Peuple*, rédacteur en chef M. Floquet, paraissaient déjà dans des localités voisines de Paris et n'attendaient que la levée de l'état de siége pour venir prendre pied sur les rives de la Seine.

☞ Dans deux jours le tirage d'or de la Loterie de la Louisiane.

—L'éternelle question d'Orient qui renaît aujourd'hui fut étudiée sur les lieux mêmes par M. de Montalembert, et dans son discours il s'écria :

"La question d'Orient sera tôt ou tard le tombeau de la paix!"

De M. de Montalembert au spirite Daniel Douglas Home, il y a peut-être une moins grande distance qu'on ne croit. Les journaux ont annoncé la mort du célèbre *médium*. Parlons donc de lui.

Home était, comme on sait, né à Baltimore. Rien n'est curieux comme la façon dont il racontait son initiation au spiritisme. Ce récit, il me l'a fait une fois à moi-même, et j'ai déjà eu occasion d'en parler. Le voici :

"—Un jour, dit-il, pendant que j'étais à Baltimore, je reçus la visite d'un de mes meilleurs amis, qui avait récemment perdu sa femme. Il me dit, avec une terreur visible, que ses nuits étaient maintenant hantées par l'ombre de la défunte, si bien que, n'osant plus coucher seul, il venait me prier de passer la nuit suivante avec lui.

"J'y consentis. Jusqu'à onze heures environ, nous causâmes tous deux de choses et d'autres sans qu'aucun incident se produisit. Tout à coup, mon ami se leva et me désigna du doigt une espèce de vapeur blanche qui se balançait au pied du lit. Sans perdre la tête, je marchai droit au fantôme et lui ordonnai de se retirer. Il obéit et disparut.

"Nous commençions à peine à nous remettre de notre émotion que mon ami jeta un cri.

"—Tenez, regardez donc mon chat, me dit-il en balbutiant.... il a pris les yeux de ma femme!

"C'était vrai! Alors j'allai droit au chat, en ordonnant à l'âme errante de se retirer du corps de cet animal. Aussitôt le chat tomba raide mort.

"J'allais me retourner, quand j'entendis, dans un coin de la chambre, une voix plaintive, celle de la morte, prononcer distinctement ces mots :

"—Ayez pitié de moi! Ayez pitié de moi!

"C'était le perroquet qui parlait. Je marchai encore sur lui, en enjoignant avec tant de force à l'Esprit de cesser ses jongleries que l'oiseau tomba mort comme le chat.

"Le reste de la nuit s'acheva tranquillement. Moi je venais de me rendre compte de ma puissance sur le monde invisible. J'étais medium, je croyais!"

C'était du ton le plus convaincu que Daniel Douglas Home vous débitait cette étonnante histoire.

L'année dernière, il prétendait avoir évoqué plus de quinze mille Esprit depuis ce temps-là.

Il est peu de têtes couronnées en présence desquelles il n'ait donné des séances, au cours de sa vie, toute de voyages.

On se souvient qu'à l'une de ces séances, aux Tuileries, l'ex-impératrice eut si grand'peur en sentant des mains invisibles lui nouer un mouchoir, que le lendemain, Daniel Douglas Home fut prié de quitter Paris.

Il paraît qu'il laisse une fortune considérable,—cent cinquante mille livres environ.

Voilà un succès qui nous prouve qu'il se passera encore du temps avant que le bon sens public se décide à mettre les médium...... à l'index.

☞ Dans deux jours le tirage d'or de la Loterie de la Louisiane.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

**Le Testament de M. Lacroix.**

Mr François Lacroix, homme de couleur très estimable qui avait acquis une fortune très considérable, à force de persévérance et d'industrie, et qui vient de mourir, a laissé trois testaments, si nos renseignements sont corrects. Le premier, qui est en date du 9 juillet 1872 et qui se trouve annulé par le simple fait de l'existence des deux autres qui sont d'une date plus récente, a été ouvert par Mr A. C. Bienvenu, notaire public, chargé de régler la succession du défunt.

Dans ce testament, Mr Lacroix lègue à ses deux nièces, Marie Amelia et Marie Nevida Lacroix, les deux terrains avec les bâtisses, situés à l'encoignure de la rue Royale et de la rue des Français ; à Ernest Lacroix, un terrain avec les bâtisses, sis rue Palmyre, entre Roman et Prieur ; à Mme Myrtille Auguste le terrain avec les bâtisses, sis rue Remparts, entre Columbus et St-Antoine ; à Marie Cécile Lacroix, le terrain avec les bâtisses, sis rue Ste-Anne, entre Robertson et Claiborne ; à sa mère, Anne Popotte Lacroix, le reste de ses propriétés, ainsi que tous ses biens mobiliers et ses effets.

**L'Union des propriétaires.**

Le comité central exécutif de l'Union des propriétaires fonciers s'est réuni, avant-hier soir, à la salle Grunewald, sous la présidence de Mr Archibald Mitchell. Une communication de Mr Renny, du cinquième ward a été reçu, demandant qu'un comité, composé d'un membre de tous les wards de la ville, soit nommé pour aller requérir du pseudo-gouverneur Kellogg la mise à exécution de l'acte qui remet les pénalités sur les taxes arriérées de l'Etat.

On a ensuite discuté la question de la taxe spéciale en faveur du chemin de fer Nouvelle-Orléans et Pacifique.

Une communication du Sixième Ward a été présentée à ce sujet, endossant les vues des propriétaires fonciers du dixième ward, relativement à la résistance à la taxe spéciale.

Mr Scanlan a présenté également une résolution dans laquelle il conteste la constitutionnalité de l'acte 20, qui ordonne une élection pour la taxe spéciale.

**Le nouveau médecin de la ville.**

On dit, et cela pourrait être vrai, que Newman, homme de couleur, qui se dit docteur en médecine et qui a été inspecteur sanitaire du second district, va être nommé par l'estimable Bureau des commissaires de police comme médecin de la ville, pour remplacer le docteur Cooper, qui a donné sa démission après avoir été déclaré incompétent par une commission de médecins. Si l'on nous permet d'employer un langage un peu vulgaire, il nous semble que c'est remplacer un cheval borgne par un aveugle.

**L'Université de droit de la Louisiane.**

Nous avons annoncé déjà que les exercices de fin d'année de l'Université de droit de la Louisiane auront lieu samedi prochain et que les degrés de bachelier en droit seraient conférés par le président, l'honorable Randell Hunt.

Nos remerciements sont dus au comité d'invitation qui a songé à l'*Abeille*.

**Petit incendie.**

Hier matin, vers neuf heures, le feu s'est déclaré dans la cuisine de la maison sise rue Claiborne No 258, appartenant à F. Goothwaite et occupé par E. Latil.

Il a été éteint facilement et le dommage ne dépasse pas $200. La maison principale est assurée pour $1500 dans la compagnie de la Nouvelle-Orléans.

**L'affaire Prestidge.**

Dans la Cour Criminelle Supérieure, hier matin, le juge Steele a donné sa décision relativement à la composition du jury que les avocats de James S. Prestidge, accusé du meurtre du major Harderman, déclaraient avoir été formé contrairement à la loi.

Le juge a décidé que la requête n'était pas fondée, et le décret d'accusation contre James S. Prestidge est maintenu.

**Foire à la salle Grunewald au bénéfice de l'église St-Antoine de Padoue.**

Cette foire organisée par des dames du Second District a été ouverte hier soir, à la Salle Grunewald qui avait été décorée pour la circonstance. La salle de concert brillamment illuminée est transformée en salles de réception et garnie de tables tenues par des essaims de dames et de demoiselles qui rivalisent de prévenances pour satisfaire aux désirs des visiteurs.

La table de la présidente, Mme Schmidt, se trouve à droite à l'entrée. Mesdemoiselles Grima, Deynoodt, Lavie, Zacharie, Laffite et Howard sont les gracieux aides-de-camp de la présidente. On trouve à cette table d'excellent punch et toutes sortes d'articles de fantaisie.

Au centre de la salle, la table de la vice-présidente, madame Chaffraix, fait l'effet d'un frais oasis où les visiteurs trouvent de délicieux punch aux fraises et les plus belles fleurs de la saison, tout cela servi par les jolies mains de Miles Claiborne, Gallier, Louise Allain, Chiapella, Mercier, Desmoutiers, Dolhonde et Roblot.

A la table de madame Dunbar, secrétaire, le punch et les diverses autres *attractions*, comme disent nos confrères d'outre-Canal, sont offerts par Miles Cavaroc, Dunbar, White, Desscimmes, Tiblier, Larose, Breaux et Carter.

Si l'on veut prendre des glaces exquises, des gâteaux, des fraises ou du café on n'a qu'à passer à la table voisine tenue par madame Farnet et on trouvera empressées à servir les visiteurs Miles Déléry, Foulon, Brocard, Dupré, Legardeur, Cohen et Pilié. C'est la table de la Cathédrale.

La table de madame Kernion placée sous l'invocation de Marie, invite aussi l'attention des promeneurs qui y trouvent pour les servir mesdemoiselles Legardeur, Ducatel, Carrière, Kernion, Clora Garidel, Reine, Déléry, Landumiez, Jorda et Lehmann.

N'oublions pas la table italienne qui est tenue par mesdames Rimassa, Broggi, A. C. Deléry, et mesdemoiselles Marie Rouffenach, Camille Deléry, Blanche Bettinger, Célina Deléry, Odile Bottot et Clotilde Bottot.

Partout des sourires aimables et engageants et pas trop d'exigences. C'est un vrai plaisir que de se débarrasser des vieux chiffons de l'Oncle Sam et même des pièces blanches qui commencent à avoir cours et qui font pousser des exclamations de joie aux jeunes vendeuses qui n'en ont pas encore vu.

La salle adjacente à la salle de concert est un restaurant à prix très modérés où l'on peut luncher dans la journée de midi à deux heures et souper toute la soirée. Mme Bishop qui préside cette utile annexe a pour l'assister Mlle Levis, madame Gaudet, et Miles Bassetti, Thieman, Schmidt, Uter, mesdames Cathaux et Robinson et Mlle Robinson.

Si nous avons commis un oubli, nous nous empresserons de le réparer.

Au fond de la grande salle il y a un petit théâtre, où tous les soirs on joue une courte et amusante comédie. Ce soir on jouera "Chinese mother." Demain le Club St-Louis donnera une représentation.

Les dames et les demoiselles que nous avons nommées comptent sur une visite de leurs amis et connaissances. La Foire sera ouverte tous les soirs jusque et y compris dimanche.

**Sourdes menées contre le Bureau de Santé.**

Nous avons lieu de croire que certains membres du Bureau de Santé travaillent sournoisement contre les nouveaux officiers élus, c'est-à-dire, le président, docteur Félix B. Gaudet, et le secrétaire, docteur Lemonnier. Rien de direct n'a été tenté encore, mais on prépare évidemment les voies.

Hier matin les membres suivants du Bureau de Santé, docteurs C. B. White, A. W. Smythe, C. Russel et messieurs Edward Heath, Thos. J. Woodward et G. W. Lewis, se sont présentés à la maison d'Etat, où trône actuellement C. C. Antoine, le petit lieutenant-gouverneur nègre, et obtenu de nouvelles commissions de ce personnage.

Ces nouvelles commissions n'ont pas été accordées encore aux autres membres du Bureau, et il semblerait qu'on est sur le point de leur tendre un piége, en déclarant qu'ils n'étaient pas dûment qualifiés lorsqu'ils ont été élus comme président et comme secrétaire, et que, par conséquent, l'élection est nulle.

Le piége est grossier, car les membres radicaux du Bureau de Santé paraissent vouloir faire de cette élection une affaire de parti, lorsqu'en réalité il ne s'agit que d'une question de compétence, ou, si l'on veut, de préférence.

Quoiqu'il en soit, rien d'officiel n'a été fait encore, comme nous l'avons déjà dit, et nous attendrons les événements, si événements il y a.

**Le reporter-détective.**

L'affaire Smith-Cunningham continue devant le commissaire des Etats-Unis Southword.

Hier, différents officiers de la police ont été entendus sur la question de la véracité de Cunningham. Leurs déclarations sont très vagues, mais presque tous ont déclaré qu'ils n'ajouteraient pas foi aux paroles de Cunningham et de Barrett, même si ceux-ci étaient sous serment.

Le colonel Loan, chef de police, l'un des témoins, a dit entre autres choses qu'il n'avait jamais vu le nom de Smith, le reporter du *Times*, sur les livres de la police comme agent spécial, ce qui donne à supposer que le nom de ce dernier, qui ne paraît pas dans le régistre officiel, se trouverait peut-être, si l'on cherchait bien, dans le régistre secret.

Le fait est bien prouvé que M. Smith du *Times* a reçu une commission, comme détective, des commissaires Ryan et Bray.

L'instruction de cette affaire continuera aujourd'hui. Elle commence à être très intéressante.

TEMPERATURE.—26 avril 1876.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

| | Fahrenheit. | Centigrade. |
|---|---|---|
| 6 du matin | 62 | 16 |
| Midi | 79 | 26 |
| 3 P. M. | 83 | 28 |
| 6 P. M. | 75 | 24 |

Il ne reste plus que 2 jours
Il ne reste plus que 2 jours
Il ne reste plus que 2 jours
Avant le tirage
Avant le tirage
Avant le tirage.
Achetez vos billets
Achetez vos billets
Achetez vos billets
Tirage d'or, Loterie de la Louisiane.

On écrit de Genève, le 5 avril :

"Le nouveau culte catholique national inventé et choyé par l'Allemagne ne paraît cependant pas devoir vivre longtemps. En Allemagne, malgré les réclames de la presse nationale, le mouvement reste absolument stationnaire ; en Suisse, il décroît à vue d'œil. Les églises se vident, et si un concours d'auditeurs se présente, c'est pour entendre un nouveau venu.

"A Berne, l'argent manque aux néophytes ; dans le Jura, on ne s'occupe pas plus des nouveaux curés que s'ils n'existaient pas. A Genève, chaque année appelle de nouveaux sacrifices, mais aussi chaque année on les mesure avec plus de parcimonie. L'an dernier, on donnait, 87,000 fr.; cette année, le Grand-Conseil n'a accordé que 16,000 fr. Bref, tout ce mouvement provoqué par la politique périt avec cette politique, et, avant qu'il soit bien longtemps, cette affaire ne sera plus qu'un souvenir."

—Il ne faut pas abuser de la statistique, mais il ne faut pas non plus l'exclure systématiquement.

Il meurt chaque année plus de 33 millions d'hommes. Il en meurt chaque jour 91,000 environ, soit plus d'un par seconde. Hein! qu'en pensiez vous !......

Chaque *tic-tac* de votre pendule donne le signal du départ à une âme immortelle.

Et quand nous disons "immortelle", c'est surtout pour arrondir la phrase......

Inutile d'ajouter qu'il se produit un chassé-croisé d'arrivées et de départs, et que les naissances sont au moins aussi nombreuses que les décès :

Un oisif a calculé que depuis les temps historiques il est mort sur notre globe plus de vingt-six quartillons d'individus de race humaine. Voici, du reste, le chiffre tel qu'il l'a établi ;

26,628,843,285,074,840 ! ! !

☞ Dans deux jours le tirage d'or de la Loterie de la Louisiane.

—89—

**Guérison des maux.**—La guérison des maux dont souffre l'humanité, est certainement un grand objet, une glorieuse mission. Assurément la découverte d'un remède qui procure ce résultat a droit à la gratitude et au respect du genre humain. Ce remède est la préparation dite "Hostetter's Stomach Bitters" dont le grand succès est attribuable au fait que son action restaurative sur le système affaibli et troublé est en harmonie avec les principes du sens commun. Il donne de la force aux malades et à mesure que cette force leur revient le fardeau du mal devient plus léger. Il réforme ces irrégularités physiques qui rendent la faiblesse chronique et tue le mal à sa racine même. Les maladies de foie, les fièvres d'infection, la constipation, les dérangements urinaires, la faiblesse de l'utérus et beaucoup d'autres causes de débilité générale et de mauvaise santé, sont combattus et extirpés complètement par l'opération combinée, tonique et altérative, des "Hostetter's Stomach Bitters."

**Société française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.**—Décédé hier matin, à huit heures, à l'âge de cinquante ans, l'administrateur LOUIS MENANT, natif de Paris, France. MM. les sociétaires sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures du soir.

Le convoi partira de sa dernière demeure, rue du Maine 122, entre Dauphine et Bourgogne.

Par ordre du Président, J. SCHWEITZER.
L. SIMON, Secrétaire.

**Banque du Canal de la Nile Orléans.**—Nile-Orléans, 27 avril 1876.—Des propositions seront reçues, à la banque, pour l'achat ou la location à bail de ses différentes propriétés à l'extrémité du nouveau canal et à celle du chemin de fer de la Nile-Orléans au Lac.
CH. JUMONVILLE, Caissier.
27avril—1m

Département des Finances.
Hôtel de Ville,
Nlle-Orléans, 26 avril 1876.
PROPOSITIONS.

DES propositions cachetées seront reçues, jusqu'au JEUDI, 1er juin, à midi, pour l'échange de trois millions cinq cents mille piastres, TIRÉES et l'intérêt, pour anciens bons de la ville de la Nlle-Orléans et des anciennes villes de Jefferson et de Carrollton.

Les propositions devront mentionner le montant de l'intérêt des bons offerts en échange, et une déclaration du bureau des commissaires de la dette consolidée et endossées "propositions pour l'échange de bons."

Le droit de rejeter les propositions, en partie ou en totalité, est réservé.
ED. PILSBURY,
Administrateur des finances.
27avril—1fps au 1er juin

Pour le Lac!

**Bureaux du New Orleans City Railroad Company—au No 124 de la rue du Canal.**—Nile-Orléans, 21 avril 1876—POUR LE LAC.—Les trains réguliers du chemin de fer de la Nile-Orléans, des Cimetières, de la Métairie et du Lac" commenceront le service

SAMEDI, 22 AVRIL.

Pour le moment, les trains partiront du Côteau de la Métairie et du Lac **toutes les demi heures**, dès 6 heures du matin. Le dernier train partira du Lac à 10 heures du soir. Prix du passage, de la statue de Clay au Lac, DIX CENTS.
23avril—7t

CHS. L. CRESSON,
TAPISSIER - DECORATEUR,
93............rue Conti............93

VERNISSAGE, réparation de meubles, coupe et façon de housses et de draperies de tous genres, pose de tapis, etc. Ordres remplis avec soins et célérité, prix modérés.

Je recommande avec plaisir à mes anciens clients et au public en général, Mr CH. L. CRESSON, comme tapissier laborieux et capable. Il a appris son métier dans ma maison et a toujours été employé par moi jusqu'à ce jour.
N. O. 1er avril 1876. P. MALLARD.
23 avr—1 m—D. Mar, J.

AU VIEUX PECHEUR
Seines, Eperviers, etc.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses clients de la ville et de la campagne, qu'il tient un assortiment complet de seines, éperviers, carlets et filets de toutes dimensions. Toutes commandes sur mesure, seront fabriquées instantanément.
Adresser
A. THEZÉ Agent,
25 Passage de la Bourse, entre Douane et Canal
21 av—1m Ma. J S.

Pour les Premières Communions.
AVIS,
AUX MERES DE FAMILLES,
Ouverture de Nouvelles Marchandises
—CHEZ—
LELIEVRE,
174 rue Royale et rue Baronne No. 9.
(Près la rue du Canal.)

TOUS nos articles sont de la plus grande fraîcheur, des plus variés et des mieux assortis. Tons à la portée des petites bourses.

Grande vente à petit bénéfice, afin d'écouler le plus de marchandises possible ; c'est le but que nous nous proposons par ces temps si difficiles.
15 avril, au 31 mai—DMJ.

Demande d'apprêteuse.

UNE BONNE APPRETEUSE en modes trouvera immédiatement de l'ouvrage en s'adressant au magasin :
J. GALINIER,
26avril—3t Rue Royale, coin Bienville

Institution de Mlle Defrance,
Pensionnat de Demoiselles
Dirigé
PAR MLLES SOUSSIGNAN ET SUZANNE LARRIEU.
Vincennes, 15 rue Montreuil, près Paris, France.

CET établissement fondé depuis 60 ans offre toutes les garanties pour l'éducation des jeunes personnes. Des cours y sont faits par des professeurs de Paris. Sous le rapport de l'instruction, l'Institution a les mêmes avantages que si elle était située à Paris, tandis que sous le rapport de l'hygiène, elle est placée dans des conditions exceptionnelles, étant près du bois de Vincennes et entourée d'un air pur et salubre.

Pour informations et références s'adresser au rédacteur en chef de l'Abeille. 5 avril

REMEDE INFAILLIBLE
—CONTRE LA—
DYSSENTERIE.

LE remède de Mme Willoz qui est infaillible même dans les cas de dyssenterie les plus graves, vient d'être patenté récemment sous le nom de "WILLOZ DYSSENTERY REMEDY."

On peut s'en procurer au dépôt général rue Marigny, No 125 et dans les principales pharmacies de la ville.
2Toct—1an

LUMBER
BOIS
de construction et de charpente.
Prix de manufacture.
MAISON FRANÇAISE. Noyers & Hery,
No 315 Julia street, Nouveau Bassin
18juil—1an

A. M. HILL, fabricant de Plumes en Or.
AU No 86 DE LA RUE ST. CHARLES
Coin Commercial Place.
Nile.-Orléans
1 an.

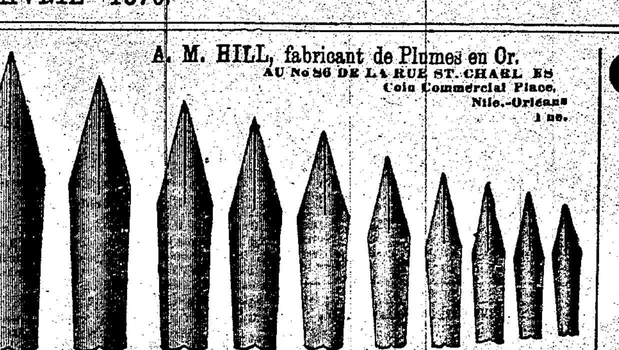

| No 10 | No 9 | No 8 | No 7 | No 6 | No 5 | No 4 | No 3 | No 2 | No 1 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Prix $5 00 | $3 50 | $3 00 | $2 50 | $2 25 | $2 00 | $1 50 | $1 25 | $1 00 | 75c |

LES GRANDEURS EXACTES ET LES PRIX DES
Plumes "Extra," en Or, de
HILL.

Ces Plumes sont d'Or Massif et à Pointes en Diamant ; elles sont le produit du travail le plus habile et des meilleurs matériaux.

CHACUNE D'ELLES EST GARANTIE.

La maison en a un stock complet de fines et de grosses, de dures et de molles, parmi lesquelles l'acheteur peut faire son choix ;

Des manches de tous les genres pour plumes de poches ou de pupitres.
Crayons, cure-dents, porte-plumes et porte-crayons, en or massif,
Do do do do en nacre,
Do do do do en caoutchouc.

J'envoie n'importe laquelle de ces plumes, par la Poste, à mes frais, en en recevant le prix indiqué.

Je refais les Pointes de Plumes d'Or à raison de 75 cents.
22 avril—

GRAND PIQUE-NIQUE
DONNÉ PAR LA
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
AUX FAIR GROUNDS,
Le 28 mai 1876
Amusements et jeux divers.—Loterie, 6 lots de valeur.
Admission, 50 cents. Enfants, gratis.
Par ordre du président, J. SCHWEITZER.
L. SIMON, Secrétaire.
N. B.—On peut se procurer des billets dans tous les principaux magasins de la ville.
25avril—

Liquidation positive
—CHEZ—
B. SEMBRE,
Coin St-Louis et Royale.

DÉSIRANT me retirer de ce genre d'affaires, j'offre à partir d'aujourd'hui tout mon stock de marchandises françaises à prix excessivement réduits.

Articles pour hommes.

Un assortiment nouvellement reçu de Chemises de Paris dans tous les genres, blanches, percale couleur, Oxford, haute fantaisie avec et sans cols.

Un bon lot de chemises Charvet exceptionnel, lement bon marché.
200 douz. cols droits français valant $4 a $2.
Caleçons toile et coton croisé.
Gilets de peau gaze et mérino.
Cravates nouveauté, foulards de Lyon.
Chaussettes, mouchoirs, cannes, parapluies.
Brosses, parfumerie, etc., etc.

Articles pour dames.

Mercerie, bijouteries, éventails, guipure.
En-tout-cas, ombrelles, écharpes dentelle.
Gants de toutes sortes, bas pour femmes et fillettes.
Grande variété de voitures pour **Enfants vendues à prix coûtants. Jouets. Poupées.**

NOTA—J'engage vivement les personnes désireuses d'acheter de la bonne marchandise à venir s'assurer de la modicité de mes prix. Elles trouveront en outre une grande quantité d'articles trop longs à énumérer ici.
3 mars—1m. DMJ.

PARIS.
Grand Hotel Brésilien,
3, Rue Richer 3,
Au centre du commerce et des Boulevards

CETTE maison complètement transformée se recommande à messieurs les voyageurs pour son confort, sa bonne table et ses prix modérés.

Son nouveau propriétaire, PAUL COHEN, n'a rien négligé pour en faire un hôtel de premier ordre.

Appartements et chambres confortables, 2 fr. 7. Diner, Table d'hôte, café vin compris, 4 fr. Pension, chambre, déjeuner, diner, café, vin compris de 9 à 11 fr.

On parle plusieurs langues.
16 avril—3 mois—DimMerVen.

**Commercial Insurance Company.**—Nile-Orléans, 5 avril 1876.—Conformément à la Charte de cette compagnie, une élection de vingt-cinq directeurs pour un an à dater du deuxième lundi de mai 1876, aura lieu, aux bureaux de la compagnie, No 120 de la rue de la Commune, le LUNDI 1er mai prochain, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
WALTER HUNTINGTON,
19 avril—jusqu'au 1er mai. Secrétaire.

A Vendre.

GROCERIES POUR cause de santé, la GROCERIE située au coin des rues Ste Anne et Bourgogne. Etablissement à une bonne clientèle d'affaires. Les licences et taxes sont payées pour l'année courante. Le loyer est modéré.
25 avril—6t S'adresser sur les lieux.

Pompanos !! Maqueraux !!!

LES soussignés viennent de recevoir de magnifiques **Pompanos et Maqueraux, parfaitement Frais**, qu'ils recommandent aux gourmets. On les trouvera au marché français, étaux Nos 77, 78, 79 et 80.
9 avril—1mois ENGLAND, TALLO & Co.

G. SCIACCALUGA,

**Tient un assortiment complet de Vins Français et Catalogne, Macaroni et Vermicelle d'Italie. Aussi, un assortiment de Peintures, Huile, Etoupe, Cordes de Chanvre et de Manille.**

A transféré son magasin aux **Nos. 157 et 159 de la rue Vieille-Levée,** entre les rues Jefferson et St-Pierre, Nile-Orléans.
27fév—3m.

Agence pour la vente du Croquet à la Nlle-Orléans.
RÉDUCTION DE PRIX POUR LA SAISON DE 1876.
$3 ............Seulement............$3

POUR un jeu complet en bois d'érable dur, fini et huilé ; huit maillets et boules, peints avec goût, manche en frêne blanc, ceux "stakes," arches, &c., au complet, dans une jolie boîte. C'EST LE PLUS BAS PRIX DU MARCHÉ. Egalement, vingt autres genres et espèces, de $2 à $18 le jeu. On n'en trouvera pas d'aussi beau à la Nlle-Orléans. Adressez-vous, sans retard, aux Nos. 110 et 112 de la rue du Camp.
Robt. J. Harp,
26mars—1m AGENT.

GEO. D. PRITCHETT. A. A. CARMAN.
PRITCHETT & CARMAN,
Au No 78 de la rue des Magasins,
NÉGOCIANTS - COMMISSIONNAIRES,

POUR la vente des produits de l'Ouest ; et des produits de la campagne ; marchands de **maïs, grains, œufs, beurre, fromage, fruits secs, suif, peaux, volailles, laine, &c.**

Ils sollicitent des consignations. Les ordres sont l'objet d'une attention spéciale de leur part.
11 avril—1 m.

Avis spécial.
Aux personnes qui doivent des taxes de desséchement.

LE soussigné paie les assessments de desséchement à un ESCOMPTE libéral.

Adressez-vous à lui sans retard afin d'éviter les frais.
JAMES B. GUTHRIE,
agent pour le paiement des taxes de desséchement, au No 124 de la rue Gravier.
12 mars—6m

Pour Bordeaux.

La barque française "ALPHONSE ET MARIE," capt. Rivat, est en charge pour le dit port, ayant une partie de sa cargaison engagée partira vers le 25 courant.

Pour fret s'adresser à
DEWOLF, POWELL & CO.,
14avril— 44 rue Carondelet.

ELITE CLUB ROOM,
40............Rue St-Louis............40
Entre Chartres et Passage de la Bourse.
Vins fins, Liqueurs, Bière, &c.
BOISSONS A 10 CENTS LE VERRE.
19déc—1an

JOS. BRANDNER,
MARCHAND TAILLEUR,
No 34 RUE BOURBON.

A constamment en mains un bel assortiment de draps, casimirs et étoffes à gilets.
20 fév—3 m

Le Dr. G. P. MALONEY
150............Rue du Canal............150
CHIRURGIEN-DENTISTE.

Ci-devant du Collége de la Pennsylvanie, élève du Collége de la Nouvelle-Orléans et dentiste du Couvent des Ursulines et de la Maison du Bon Pasteur, se charge de toutes les opérations aux plus bas prix possibles. La foire d'Etat de 1871 lui a décerné une médaille pour les meilleurs râteliers artificiels.
8nov—

MAISON J. GALINIER
53, RUE ROYALE, COIN BIENVILLE.
MERCREDI, 29 MARS
ET LES JOURS SUIVANTS,
OUVERTURE
Des Marchandises de Printemps et d'Été.

GRAND assortiment de tout ce que Paris offre de nouveau en modes.

Grand choix de Chapeaux modèles achetés à Paris chez les marchandes de modes qui ont acquis la plus grande renommée.

Telles que : Mmes VIROT HOFFEL.—ESTER HOCQUET, MAGNIE, LEONIE LECHEVALIER, JULIE MARTIN, VALERIE GRAUX, MOULRON BEAUVAL—LEONTINE LEGENDRE, ETC., ETC., ETC.

Mme GALINIER n'a rien négligé pour satisfaire sa clientèle et elle prie toutes les dames de vouloir bien l'honorer de leur visite.
29 mars—1m. DMJ.

Avis aux capitalistes !

UNE maison d'importation établie depuis 1854, demande de 10 à 25 mille piastres pour donner plus d'extension à ses affaires. Elle accepterait un associé actif ou en commandite. Les relations commerciales de 1ère classe sont anciennes et en Europe et aux Etats-Unis.

S'adresser à "B. S." au bureau de "l'Abeille."
23 avril—2t

Avis aux Planteurs sucriers et aux Fermiers.

FARINE DE GRAINE DE COTON POUR ENGRAIS.

A vendre, à bas prix, au comptant, et à 2 et 4 mois de crédit en bons billets acceptés en ville.
A. A. MAGINNIS SONS.
Au coin des rues Magasins et Lafayette.
21 avril—2sem.

Avis.

MON fils, LÉON TROSCLAIR, ayant quitté la maison paternelle le 16 avril dernier, j'avertis le public que je ne me tiens responsable d'aucune dette faite par lui ou autre en mon nom.
EMILE TROSCLAIR,
2avril—6t Paroisse Lafourche.

Jardinier.

UN jardinier français désirerait trouver une place à la ville ou à la campagne. Il est certain de donner la plus complète satisfaction à la personne qui l'emploiera. S'adresser à M. FRÉDÉRIC, à la pension française, No. 10, rue Dumaine. 21 avril—6t.

PAUL SAUVÉ,
MARCHAND DE
FOURNITURES DE BUREAUX
EN GROS ET EN DÉTAIL,
IMPRESSIONS, RELIURES, &c., &c.

Il exécute soigneusement, promptement et à bon marché le travail qui lui est confié

No 27 du COMMERCIAL ALLEY,
Nouvelle-Orléans.
FRANK D. OGDEN. LOPEZ SAUVÉ.
2avril—1m

Avis Important.
A. BONNET
65............RUE ROYALE............65

FAIT savoir à ses clients et au public, que pour cause de changement d'affaires il vendra tout son stock de BIJOUTERIE au-dessous du prix coûtant.

Les montures de diamants et les réparations de bijoux et de montres seront faites à prix réduit.

Il entend remercier ses clients en leur offrant à chacun un bargain.
15 mars—3 m.

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.

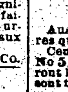

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL, à des prix très modérés.

Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en

BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.

Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.

Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au **No 51 rue Royale**, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—1an

C. E. Girardey,

CALENDRIER DES VENTES, A L'ENCAN DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, ACTIONS, &c.,
Qui doivent avoir lieu à la Bourse d'Encan St-Charles.

**Samedi, 29 avril**—Pour la succession de Philip Dramm.

La grande propriété de batture, de prix, connue sous le nom de "Brooklyn Warehouse", après la gare et le débarcadère du chemin de fer du Texas, de Morgan, à Alger.

Deux magasins et maisons à Gretna, dans la rue Patterson, près l'avenue Copernicus.

La maison en bois et à étage, No — de la rue Tchoupitoulas, entre Céleste et St-Jacques.

La propriété Foubens, composée de cinq magasins en briques formant l'angle des rues Nile-Levée et Market.

—Pour la succession de Jas Mc Keon.

Propriété améliorée, de prix, formant l'angle des rues Perdido et Johnson.

—Pour la succession de Mme Ellen Walsh.—

La maison en bois, double et à étages, Nos 227 et 229 de la rue Krato, entre les rues Baronne et Carondelet.

Le cottage, exhaussé, No 351 de la rue Baronne, entre les rues Clio et Krato.

L'écurie de prix, No 211 de la rue Gravier, entre les rues Baronne et Dryades, près l'Hôtel St-Charles et le centre des bureaux de courtiers de coton—emplacement de choix.

La maison en briques et à étage, No 312 de la rue St-Charles, entre les rues Calliope et Clio.

La maison double, en bois, Nos 369 et 371 de la rue St-André, entre St-Charles et Carondelet.

La maison en bois et à étage formant l'angle N.-E. des rues Louane et Villeré.

La jolie résidence No 379 de la rue Prytania, entre Sixième et Septième.

La maison double No 301 de la rue de l'Hôpital, entre Derbigny et Roman.

Le moulin à scie "Crescent", au complet, avec machines, &c., formant l'angle des rues General Taylor et Water—le seul établissement de ce genre qui offre les mêmes avantages.

**Samedi, 6 mai**—Dans l'affaire Lugenbuhl contre Lugenbuhl, le cottage en bois, No 673 de la rue St-Charles, et le cottage en bois, No 248 de la rue des Champs-Elysées.

Pour la succession de Mme Margaret Reardon, un cottage double, dans la rue Locust, entre Thalie et Erato.

Une propriété de choix pour le commerce, le magasin en briques et à quatre étages, No 25 de la rue Carondelet, entre les rues Gravier et Commune.

Le grand entrepôt formant l'angle S. O. des rues Tchoupitoulas et Erato.

Deux maisons doubles en briques, formant l'angle N. O. des rues Washington et Rousseau.

Un cottage double, dans la rue Fulton, entre Jackson et Philippe.

Une maison en bois et à étage et un magasin bas, en briques, Nos 74 et 76 de la rue du Camp, entre Poydras et Lafayette.

Une résidence en briques et à trois étages, No 250 de la rue du Canal, entre Marais et Liberté.

Une agréable maison en bois et un grand terrain, No 206 de la rue Julie, entre Baronne et Dryades.

Une délicieuse villa du col Auguste Richard, à la Passe Christian.

Le joli cottage double, en briques, Nos 208 et 210 de la rue de l'Esplanade.

Une propriété de batture, de prix, le grand magasin en briques et à étage, formant les angles des rues Water, Nouvelle et Tchoupitoulas, près l'élévateur.

Une grande maison en brique et à trois étages formant l'angle N. O. des rues Moreau et Ursulines, Nos 10 et 12.

Un joli cottage en bois, formant l'angle N. O. des rues Urquhart et Prieur.

Une maison en bois et à étage, dans la rue Dryades, entre 7e et 8e.

L'îlet et les magasins Lee, à Vérsailles en face, formant l'angle N. O. des rues Carondelet et Girod.

Le tout se vendra à de longs termes et à des conditions faciles.

Pour les conditions et plus de détails, voir les annonces officielles et descriptives, ainsi que les plans, aux bureaux de C. E. GIRARDEY, No 31 de la rue du Camp.
8nov—

C. JAUBERT & CO.,
20 rue Chartres N. O.

A vendre aux plus bas prix du marché :
100 caisses Indiennes,
100 caisses Cotons blancs,
50 balles Cotons écrus,
800 caisses Diverses Marchandises Sèches, ainsi qu'un Grand Choix en
RUBANS,
SERVIETTES,
MERCERIE, &c.,

Arrivages de Marchandises nouvelles tous les jours, provenant d'Europe et des encans de New-York.

Les ordres de la campagne sont promptement remplis.

CONDITIONS LIBERALES !!!
9avril—1m

CHEMISES FRANÇAISES.
CHEMISES TOUT TOILE—SANS COLS ET AVEC COLS.
CHEMISES DEVANT TOILE SANS COLS ET AVEC COLS.
CHEMISES PERCALE COULEURS—HAUTE NOUVEAUTÉ.
ASSORTIMENT COMPLET
DE TOUS GENRES—DE TOUS PRIX—DE TOUTES GRANDEURS.
A vendre, par
T. MOREAU,
Coin Royale & Toulouse.
26 mars—1m

WM. H. SHEPARD.
AGENT GENERAL AU SUD
POUR LA VENTE DE LA

Poudre-levain
SUCRE
AU LIMON,
EXTRAITS
PARFUMANTS,
Parfumerie &c.,
DU
DR. PRICE.

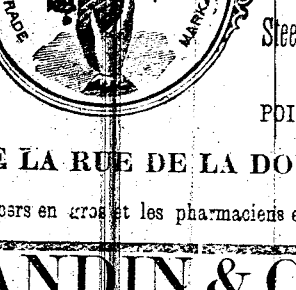



POUDRE-LEVAIN
DE
Steele & Price,
POIDS PLEIN.

AU No 58 DE LA RUE DE LA DOUANE.

A vendre par les grocers en gros et les pharmaciens en général.
3fév—1m

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
57 rue Decatur Nouvelle-Orléans,
—SEULS AGENTS DU—
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT

Un vin depuis longtemps le favori des connaisseurs et des viveurs, garanti véritable, d'un mousseux et d'une saveur sans égaux.

—ET DES VINS DE—
Chateau Bellevue de P. Sutta Fils.
Chateau de France de P. Bruyère
Graves d'Ambarès Duclos Frère...&c...&c
1 janv—1an

FINE WINES, COGNAC, OLIVE OIL
SEIGNOURET FRERES
TRADE F. S. MARK
BORDEAUX
COGNAC
FINE CHAMPAGNE,
HUILE
D'OLIVE VIERGE,

Chateau Dillon, Chât. Talbot, Chât. Terrefort, Margaux, Lafite, Léoville, Larose, St.-Julien, Floirac, Blanquefort, Chât. Yquem, Latour Blanche, Haut Sauternes, Bommes, Barsac, Graves, etc., etc.

BERCIER & DE SMET, Sole Agents, 43 Decatur St.

Also at Agents' prices, at the Importers—A. Lanata.—Schmidt & Ziegler.—Smith Bros & Co.—E.J. Hart & Co.—Clark & Meader,—Ernest C. Villeré.—Thos. H. Handy & Co.
24 oct—1 an

A. W. MOFFETT,
Marchand de bois servant à la construction de navires, bateaux à vapeur, charrettes et maisons.

ON TROUVERA CONSTAMMENT CHEZ LUI :

BOIS DE CHENE, FRENE, HICKORY, PEUPLIER, NOYER, CEDRE, PIN JAUNE ET PIN BLANC, CYPRES, PLANCHES A PLANCHERS ET A PLAFONDS, PLANCHES A ETAGERES, LATTES, BARDEAUX EN CYPRE, PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, LA MAISON SE CHARGE DE SCIER, SUR COMMANDE : JANTES, FLECHES DE CHARRETTES, ETC., ETC.

Chantier et Moulin, sur la Levée, au pied de la rue Crossman, à un îlet au-dessous de la rue du Canal.
26 déc—1anD.M.J.

LHOTE & CO.,
CHANTIER de BOIS du VIEUX BASSIN et FABRIQUE de CHASSIS, JALOUSIES et PORTES.

PLANCHES à plancher, à plafonner, à étagères, à abriter, en noyer, en acajou et en peuplier, constamment à vendre.

L'établissement tourne, rabotte et scie en tous genres, sur commande.
Les ordres y sont promptement exécutés.
Bureau, à l'angle des rues TOULOUSE et FRANKLIN, Nouvelle-Orléans.
Boîte 936 du Bureau de Poste.
11 nov—1an

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
40, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.

LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en ce aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison.
11 août—1a

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,

A constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE PARFUMERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, &c.

Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, ainsi que EAUX DE VICHY et de SELTZ.

Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.

Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.

Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. PEYCHAUD.

68 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
18mai—1an

Au Public.

LE soussigné signale à l'attention du public le fait qu'il a accepté la succession de feu Dr N. Stolzenburg et offre respectueusement ses services comme médecin homœopathe, au No 10 de la rue des Remparts, cabinet du défunt.
G. S. SCHURICHT, M. D.

Nous prions les personnes qui doivent encore au Dr N. Stolzenburg, décédé, de payer leurs comptes, au No 10 de la rue des Remparts, au Dr G. S. Schuricht, qui est autorisé à en recevoir le montant pour nous et en notre nom.

Mme J. F. STOLZENBURG, tutrice.
F. J. ODENDAHL, sub. égé tuteur.
Nlle-Orléans, 3 avril 1876. 5avril—1m

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 26 AVRIL — CLASSE No 99.

44 27 [illegible] 19 69 53 16 5 9 25 4 7 26 36

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 26 Avril 1876
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Le Docteur Ferrière

ENTREPREND, avec succès, la guérison de toutes les maladies chroniques. 214, rue Delord, entre Baronne et Carondelet. Consultations: de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
8nov—1an